

## LA MOBILISATION DU DÉPARTEMENT POUR SES PONTS

Le Département de l'Oise surveille et entretient plus de 684 ponts dont 4 ponts suspendus. Il mobilise un budget annuel de 5 M € en ce sens. Deux de ces 4 ponts suspendus ont été réhabilités ces dernières années et ont permis au Département d'acquérir davantage d'expérience en la matière (Boran-sur-Oise - RD 924 et Saint-Leu-d'Esserent - RD 44).

Chaque pont est inspecté régulièrement par les équipes du Département et par un bureau d'études qualifié.

Cet investissement humain et financier important permet de préserver le patrimoine départemental et assurer la sécurité des biens et des personnes.



Conseil départemental de l'Oise  
1, rue Cambry  
CS 80941  
60024 Beauvais Cedex

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site du Département :

[oise.fr](http://oise.fr)



## LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'OISE VOUS INFORME



## FERMETURE DU PONT SUSPENDU SUR L'OISE ENTRE LA CROIX-SAINT-OUEN ET LE MEUX

Le pont suspendu qui permet à la route départementale 98 (RD 98) de franchir l'Oise entre les communes de La Croix-Saint-Ouen et de Le Meux sera fermé à la circulation des véhicules à partir du **MARDI 17 JANVIER 2023**.

## VOTRE SÉCURITÉ, NOTRE PRIORITÉ

**Le Département a la charge de l'entretien du pont suspendu entre Le Meux et La Croix-Saint-Ouen ainsi que de la RD 98. Il met tout en œuvre pour assurer VOTRE SÉCURITÉ. Des inspections régulières sont effectuées par des bureaux d'études spécialisés ainsi que par les services techniques du Département.**

Cette surveillance accrue de l'ouvrage a mis en évidence la dégradation de son état, nécessitant l'interdiction de son usage aux véhicules de plus de 3,5 tonnes.

Un dispositif physique de portiques de limitation de gabarit a été installé en 2016 pour leur en empêcher l'accès.

En dépit de ces dispositifs, le non-respect de la limitation de tonnage par certains usagers a accéléré la dégradation du pont et oblige le Département à le fermer à la circulation automobile.

## LA FERMETURE DU PONT AUX VÉHICULES LE 17 JANVIER 2023

**L'état actuel de l'ouvrage rend désormais nécessaire la fermeture du pont à la circulation automobile afin de le préserver et d'assurer la sécurité de ses usagers.**

Jusqu'aux travaux de réhabilitation, la circulation des piétons et des vélos reste autorisée, à l'exclusion de toute manifestation sportive ou rassemblement sur l'ouvrage.

Une déviation empruntant le pont tout proche de la RD 200 sera mise en place et jalonnée par les services départementaux, dès le 17 janvier.



## CE QUI A ÉTÉ FAIT JUSQU'ICI

Des études préalables à la réhabilitation sont menées depuis 2018. Elles ont mis en lumière la nécessité de remplacer une grande partie des matériaux du pont, mais aussi la présence d'une maladie très particulière et évolutive du béton des fondations. Des études complexes et complémentaires ont été nécessaires pour tenir compte de cette problématique et menées tout au long de l'année 2022.



## NOTRE VOLONTÉ

Réhabiliter le pont suspendu en conservant son esthétique et sa limitation actuelle à la circulation des véhicules de moins de 3,5 tonnes. Les véhicules de plus fort tonnage continueront à emprunter le pont très proche de la RD 200. Des aménagements seront réalisés afin d'améliorer la circulation des piétons.



## PROCHAINES ÉTAPES

- Consultation des entreprises de travaux : 1<sup>er</sup> semestre 2023
- Travaux de réhabilitation de l'ouvrage : début 2024 pour une durée d'environ 14 mois (hors aléas)
- Réouverture du pont : à partir de 2025



## COÛT DES TRAVAUX

**7.6 M €**

L'opération est financée à 100 %  
par le Département de l'Oise.